



Union Départementale des Syndicats

**CGT-FORCE OUVRIERE**

du Puy de Dôme

38 rue Raynaud – 63000 Clermont-Ferrand

04 73 92 30 33 – Fax : 04 73 90 62 66

Courriel : [udfo63@wanadoo.fr](mailto:udfo63@wanadoo.fr) ou [fbochard@wanadoo.fr](mailto:fbochard@wanadoo.fr)

## **Communiqué de la Commission Exécutive de l'UD FO du Puy-de-Dôme**

### **Confinement à géométrie variable... ???**

### **Encore une fois la duplicité du discours gouvernemental !**

Lundi 13 avril 2020, dans un nouveau discours, le Chef de l'Etat a annoncé un prolongement du confinement (au moins jusqu'au 11 mai) en indiquant clairement qu'il s'agissait d'un « *confinement le plus strict* ».

Et dans le même temps, plusieurs membres du gouvernement (ministre du Travail et ministre de l'Economie en tête) appellent à la reprise du travail pour toutes les entreprises et services... Et le Président du MEDEF de son côté ne prend pas la peine des formules lénifiantes du Chef de l'Etat qui prédit « *des jours meilleurs* » : ROUX DE BEZIEUX appelle à supprimer des jours fériés, à limiter les congés payés et à travailler plus. A ce titre les ordonnances prises par le gouvernement le 25 mars 2020 sont déjà une réponse favorable aux exigences du patronat...

Et le Chef de l'Etat envisage en plus la réouverture des crèches et des établissements scolaires ! Un représentant du MEDEF a fait part de sa satisfaction : « *cela permet aux entreprises de bien préparer la reprise, et aux enfants de retrouver le chemin de l'école* » ! En quelque sorte MACRON et BLANQUER voudraient transformer l'école en garderie du MEDEF pour imposer la reprise du travail aux parents !

Mais que doit-on comprendre en définitive ? Soit le confinement est utile et il doit s'imposer à tous, soit il s'agit d'un confinement à géométrie variable qui d'un côté réduit les droits des citoyens et les libertés individuelles et collectives et qui d'un autre côté oblige les salariés à reprendre le travail dans des conditions d'insécurité et de dégradation de leurs conditions de travail ?

Pour justifier la reprise de l'activité, le Chef de l'Etat et ses ministres promettent des masques, du gel hydroalcoolique, des équipements de protection... mais ils sont incapables de dire quand et dans quelles quantités tous ces matériels seront disponibles... On ne peut se contenter de moyens bricolés ou récupérés, non homologués, alors que l'épidémie continue...

Et dans ces conditions comment comprendre que le gouvernement ne réponde pas à la revendication portée par les syndicats FO de dépistage systématique ainsi que cela est préconisé par l'Organisation Mondiale de la Santé... et que les salariés réclament dans tous les secteurs en « première ligne »

L'UD FO du Puy de Dôme constate que « l'état d'urgence sanitaire » constitue un cadre pour s'attaquer aux garanties collectives : dans plusieurs entreprises, on tente d'imposer des « accords » afin de permettre aux employeurs d'imposer ou de réduire les congés tout en contournant les dispositions en matière de négociations et de consultation des instances

représentatives du personnel ; dans la Fonction publique, les règles statutaires sur le télétravail ou sur les congés sont remises en cause... et la politique de suppression de postes et de fermetures de services se poursuit !

Alors que du fait de la situation sanitaire, des dispositions en matière d'activité partielle avaient été préconisées, l'UD FO du Puy de Dôme constate que les 2/3 des salariés du département sont au travail, bien souvent dans des conditions où leur sécurité n'est pas assurée ! Le choix des entreprises de ne pas recourir à ce dispositif est sans doute lié au fait que l'éligibilité au chômage partiel des entreprises serait conditionnée à la limitation des versements de dividendes aux actionnaires. Celles-ci semblent privilégier la mise en œuvre des dispositions contenues dans les ordonnances en matière de congés payés, de jours d'ancienneté, de jours fériés, de repos hebdomadaire, de RTT... et d'imposer des sacrifices aux salariés !

Le Chef de l'Etat a une nouvelle fois fait retentir les trompettes du rassemblement et a présenté la situation comme une « *chance de nous ressouder, (...), de bâtir un autre projet dans les prochaines semaines (...) avec toutes les composantes de notre nation* ». Pour l'UD FO du Puy de Dôme, cet appel réitéré à l'union nationale, au pacte social, au rassemblement prôné par le gouvernement et le patronat n'a d'autre objectif que d'associer les syndicats à l'organisation de la reprise de l'activité économique... et de mettre les revendications sociales en sommeil !

Pour l'UD FO du Puy de Dôme, les revendications ne doivent être ni confinées ni en quarantaine... Elles sont pleinement d'actualité... et le rôle des syndicats, c'est de les défendre en toute indépendance.

C'est pour cela que toutes les Unions Départementales FO d'Auvergne-Rhône-Alpes ont refusé de signer une proposition de déclaration commune émanant du MEDEF « *saluant collectivement l'engagement remarquable (...) des pouvoirs publics* » et proposant un « *engagement commun pour (...) envisager le plus rapidement possible une reprise de l'activité économique* » et « *d'accompagner une réflexion plus profonde sur l'organisation économique de demain* »

Dans cette situation, l'UD FO du Puy de Dôme rappelle les revendications de l'heure :

- Matériels de protection pour tous les travailleurs en activité
- Maintien du salaire à 100 % pour les salariés en activité partielle
- Mise en place du dépistage généralisé
- Interdiction de tout licenciement et suppression d'emploi... Suspension de tous les PSE
- Abrogation des ordonnances du 25/03/2020 sur le temps de travail, le repos hebdomadaire, les congés, les RTT et le CET...
- Rétablissement de tous les postes supprimés et création des postes nécessaires dans toutes les catégories dans les établissements hospitaliers, les EHPAD et les établissements médico-sociaux
- Arrêt de toutes les suppressions de postes et des fermetures de services dans la fonction publique
- Réquisition et nationalisation des entreprises nécessaires à la lutte contre l'épidémie.
- Retrait définitif de la réforme des retraites et de la réforme de l'assurance chômage...

Pour l'UD FO du Puy de Dôme, ce n'est pas aux salariés et à leurs familles d'être les sacrifiés de la crise sanitaire. L'UD FO continuera d'appuyer toutes les revendications (en particulier celles liées à la sécurité et à la santé au travail) et de soutenir toutes les initiatives prises par les salariés pour les faire valoir (droit de retrait, débrayage, grève...).

Dans l'hypothèse où le gouvernement déciderait de la réduction des congés ou l'augmentation de la durée du travail, l'UD FO du Puy de Dôme appellerait à la mobilisation...

**Adopté à l'unanimité**

Le 14 avril 2020